

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2022

Absents excusés : Henri BOUR et Dany BONNAIRE

Procuration : de Dany BONNAIRE à Christiane ROBERT

Secrétaire de séance : Alphonse BREA

La séance ouverte,

Le précédent compte rendu de la réunion du 31 mai 2022 est approuvé à l'unanimité.

ESPACE CULTUREL SAINT GERMAIN

L'équipement scénique est terminé mais reste un test à faire au niveau du son.
Le raccourcissement des rideaux sera réalisé au mois d'Août, quand la salle sera libre.
En matière d'électricité, reste l'horloge à remettre en place et une prise en 380 à poser.
Les meubles de la loge seront posés au mois d'Août.

Les gradins rétractables sont installés mais l'ensemble devra être rapproché du mur après rehaussement d'un projecteur et d'une enceinte acoustique.
Cet équipement ne nécessitant pas le passage de la commission de sécurité, un contrat d'entretien prévoyant une visite par an sera établie.
La technique de manipulation des gradins fera l'objet d'une formation aux utilisateurs.

L'achat de petit matériel est nécessaire pour équiper la loge.

La signalétique du bâtiment et le panneau d'affichage sont en cours de réalisation.

La question du nettoyage sera abordée lors de la prochaine réunion de l'Association Culture et Festivités à Roussas.

LA REMISE

L'aménagement de la partie supérieure est terminé.
Pour le local inférieur, un projet de transformation est en cours d'élaboration en partenariat avec l'Association Culture et Festivités à Roussas.

VOIRIE

- Mise à jour de la voirie communale :
Madame le Maire expose qu'une dernière réunion a eu lieu en mairie le 24 juin dernier en présence du représentant du SDIS, de la DDT, des représentants de QENERGY (anciennement RES) et de Morgane LANNUZEL géomètre-expert.
La problématique était d'identifier les pistes DFCI, les critères à retenir et la position des citernes DFCI afin de mailler au mieux le massif et de choisir les chemins à prioriser.
- Etroitesse du pont chemin des chênes : La rambarde est posée, ce qui va permettre au maçon d'établir un devis pour le démontage des pierres.
- Dépôts sauvages dans chemins vers la carrière : pas de suite donnée pour l'instant.
- Les travaux de voirie annuels prévus par la commission voirie vont être réalisés en juillet 2022.
- Dossier du Département concernant l'élargissement de la RD 133 au pont ravin des Echaravelles : sans incidence sur le projet d'extension du réseau assainissement de la commune.

DIVERS

- Remplacement du système de chauffage/climatisation de la salle des fêtes obsolète:
Le devis de Provence Chauffage d'un montant de 27 109 € HT est retenu. Les travaux seront réalisés dernière semaine de Juillet.
- Des devis sont demandés pour installer une climatisation à la salle polyvalente et aux gîtes.
- Stade : l'éclairage fait l'objet d'une étude par le SDED
Les divers travaux (protection du local électrique, locaux rangement) sont en cours, de même en ce qui concerne le dossier accessibilité.
- Eclairage public : dans un but d'économie d'énergie, une étude a été sollicitée auprès du SDED pour réduire l'intensité de l'éclairage.
- Réfection des calvaires : des devis sont demandés
- Rétrécissement de la chaussée face à la salle des fêtes : en attente de devis
- Le radar pédagogique a été livré et sera posé par le service technique à l'entrée Nord du village.

SITUATION DU SAE

Pas d'observations

SITUATION DE VALROUSSE

Le choix de l'architecte pour l'extension/rénovation de l'école a eu lieu : Mr Fabien Ramadier a été retenu. Les premières réunions vont être programmées.

Le conseil d'école a eu lieu le 9 juin 2022 : Pas de remarques particulières si ce n'est beaucoup de projets pour les enfants. Le nombre d'élèves est stable à 117.

Ligéa Jasieniecka informe d'une recrudescence de cas de covid.
Elle ajoute que l'amicale laïque lance un appel à bénévoles.

MICRO CRECHE

Le chantier avance normalement et les délais sont pour l'instant tenus.

Concernant la gestion de cette micro crèche la CCEPPG propose 2 modes, soit la gestion directe par la communauté de communes, soit avec délégation de service public.

L'avis général tend vers un mode de gestion directe par la communauté de communes.

EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Le lancement d'appel d'offres a eu lieu pour une réponse des entreprises le vendredi 1^{er} juillet à 12 heures. La commission d'appel d'offres se réunira ensuite.

Les travaux au titre de la Défense Contre Incendie (DECI) sont en option dans l'attente de la décision de complétude du dossier demande de subvention

Lors de la réunion du 21 juin avec les responsables de la distillerie d'Eyguebelle, ces derniers ont confirmé leur engagement à traiter en privé les rejets de la distillerie, ce qui va donc libérer de la place au niveau de la station d'épuration intercommunale Valaurie/Roussas.

ETAT-CIVIL

Madame le Maire porte à la connaissance des élus les nouvelles dispositions concernant les demandes de changement de nom entrant en vigueur au 1^{er} juillet 2022.

Auparavant la procédure de changement de nom se faisait auprès du ministère de la justice et nécessitait la parution d'un décret.

La nouvelle procédure simplifiée se fera en mairie et concernera exclusivement l'adjonction ou la substitution du nom d'un de ses parents.

FINANCES

Budget Principal et Assainissement :

Des décisions modificatives sont approuvées pour mettre à jour des écritures d'amortissements.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22 h 00

Le Maire,

Christiane ROBERT

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE ROUSSAS" and "20080" and features a central emblem with a figure and stars. The signature is a stylized, cursive script.